



Appli carte Vitale

<https://esante.gouv.fr/doctrine/appli-carte-vitale>

Domaine	Services socles
Thématique	Identité

Parcourir la doctrine

Finalités et périmètre

Que sont les IE Usager (Identifiants Électroniques Usager) ?

Quels sont les Moyens d'Identification Électroniques des Usagers (MIE des usagers) ?
Ce sont des systèmes numériques qui permettent aux usagers de s'identifier pour accéder aux services publics, notamment à travers des applications comme l'appli carte Vitale et FranceConnect. Ils facilitent donc l'accès des usagers à ces services numériques.

Sommaire

- [Appli carte Vitale](#)
- [Bénéfices à l'utilisation](#)
- [FranceConnect](#)

L'appli carte Vitale

Qu'est-ce que l'appli carte Vitale ?

L'appli carte Vitale est une solution numérique développée par le GIE SESAM-Vitale, et un moyen d'identification électronique permettant aux assurés d'accéder à leurs informations de santé directement depuis leur smartphone. Accessible gratuitement sur Android et iOS, elle vient en complément de la carte Vitale traditionnelle tout en offrant des fonctionnalités supplémentaires.

De plus, l'application bénéficie d'une sécurité renforcée grâce à une double authentification, garantissant que seul l'utilisateur autorisé puisse y accéder. Elle permet également d'ores et déjà de consulter l'historique des dépenses de santé réalisées avec l'application.

Pour utiliser l'appli carte Vitale, il faut être affilié à un organisme de l'Assurance Maladie obligatoire (exceptés CCAS RATP et CFE qui arriveront au cours de l'année 2026).

Depuis mars 2025, l'application est disponible pour tous les assurés disposant d'une carte d'identité française format carte bancaire et ayant activé leur identité numérique sur l'application France Identité. Ce parcours d'activation simplifié et immédiat, disponible sur tout le territoire, vient compléter le parcours d'activation biométrique.

Quels sont les avantages ?

Pour les professionnels de santé

L'appli carte Vitale simplifie également le travail des professionnels de santé en garantissant que les droits des assurés sont à jour. Cela réduit les risques de rejet lors des remboursements. De plus, elle permet un accès rapide à l'historique des remboursements et au DMP, ce qui participe à l'amélioration de la qualité des soins.

Enfin, l'appli carte Vitale permet aux professionnels de santé de récupérer dans son logiciel l'INS qualifiée du patient, ainsi que celle de ses ayants-droits, lors de l'ouverture de l'application.

Pour les usagers

Cette application est un moyen d'identification électronique sectoriel, dédié à l'accès aux services numériques en santé. Elle permettra un accès sécurisé aux services du domaine de la santé, par exemple dans Mon espace santé. Elle présente une alternative en cas d'oubli ou de perte de la carte Vitale matérielle.



Cadre réglementaire

- [Décret n° 2019-528 du 27 mai 2019](#) : relatif à l'expérimentation d'une « e-carte d'assurance maladie »
- [Les articles R161-33-11 à R161-33-18 du Code de la sécurité sociale](#) : régulent l'utilisation de la carte Vitale et garantissent la sécurité des données personnelles.
- [Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés - Légifrance](#)
- [Décret n° 2010-112 du 2 février 2010](#) Référentiel Général de Sécurité
- Arrêté du 4 juillet 2013 [Mise à disposition des usagers d'un ou de plusieurs téléservices de l'administration électronique](#)



Ressources disponibles

[Application carte Vitale des patients | Ameli](#)

[Présentation de l'application carte Vitale | Appli carte Vitale](#)

[Application carte Vitale \(APCV\) | G NIUS](#)



Eléments de calendrier

- Publication au JO du référentiel d'exigences et de l'arrêté autorisation : T1 2026
- Ouverture du guichet d'autorisation pour les fournisseurs de service (FS) : T2 2026
- Mise à disposition des spécifications : T2 2026
- Ouverture en production pour les FS autorisés et accès via France Connect : T4 2026
- Intégration des informations des organismes complémentaires : T4 2026

FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

FranceConnect est un système d'authentification développé par l'État français. Il permet aux utilisateurs de se connecter à divers services publics en ligne sans avoir à créer un compte pour

chaque service, ce qui simplifie l'accès aux démarches administratives. Ce système offre une authentification simplifiée, permettant aux utilisateurs de se connecter à plusieurs sites gouvernementaux, tels que Mon espace santé grâce à leur compte impots.gouv.fr, Ameli.fr, L'Identité Numérique La Poste, MSA, YRIS, France Identité et TrustMe. Cela réduit le besoin de mémoriser plusieurs mots de passe. De plus, il est conçu pour être utilisé par un large éventail de services publics, rendant ainsi les démarches administratives plus accessibles et efficaces. L'utilisation de FranceConnect (avec l'ajout d'un 2eme facteur d'authentification de l'utilisateur, tel un code reçu par SMS) ou l'utilisation de l'appli carte Vitale, permet une authentification renforcée de l'utilisateur telle que demandée dans le [référentiel d'identification électronique de la PGSSI-S](#).

A partir de fin 2026, l'appli carte Vitale va permettre de sécuriser l'accès des usagers à leurs données de santé. A noter que, selon les autorisations accordées, l'appli carte Vitale permettra de transmettre les identités sectorielles aux fournisseurs de service.



Cadre réglementaire

- [Délibération CNIL n° 2015-254 du 16 juillet 2015](#) portant avis sur un projet d'arrêté portant création d'un traitement de données à caractère personnel par la direction interministérielle des systèmes d'information et de communication d'un téléservice dénommé « FranceConnect » (demande d'avis n° 15012943)



Ressources disponibles

[Présentation de FranceConnect | FranceConnect](#)

Partenaires